

# FACTSHEET / DESCRIPTION DU COURS

<b>Désignation :</b>	<b>ABSTURTSICHERUNG PSAgA</b>	
<b>Durée :</b>	1 Jour	50% Théorie/ 50% Pratique
<b>Prix :</b>	Formation complète Déjeuner et matériel de cours	CHF 450 incl.
<b>Lieux de formation :</b>	Dans toute la Suisse, sur 15 sites ou individuellement	
<b>Certificat :</b>	Carte d'identité au format carte de crédit, valable dans toute la Suisse	
<b>Reconnaissance :</b>	OACP	
<b>Compétences :</b>	Utilisation Équipement de protection individuelle contre les chutes	
<b>Validité :</b>	A vie -avec recommandation pour le CR après 3 ans	

## Formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui, en raison de leur travail comportant des risques particuliers et conformément à l'Ordonnance fédérale sur la prévention des accidents (OPA, art. 8), doivent disposer d'une formation en matière d'équipement de protection individuelle contre les chutes (EPI).

## Public cible

Tous les travailleurs/euses qui effectuent des travaux en hauteur et qui doivent se protéger contre les chutes de hauteur à l'aide d'EPI.

## Objectifs

- ⇒ L'employeur remplit les obligations légales et actuarielles conformément à l'Ordonnance fédérale sur la prévention des accidents (OPA, 832.30 / 2.chap.art. 3 et suivants)
- ⇒ Les participant(e)s apprennent à utiliser leur EPI.

## Contenu

- ⇒ Bases légales, obligations et responsabilités
- ⇒ Contrôle du matériel / technique des noeuds
- ⇒ Points d'ancrage / connaissance des matériaux
- ⇒ Dangers et risques
- ⇒ Différentes applications de l'EPI
- ⇒ Sauvetage simple et concept de sauvetage

## Preis und Dauer

- ⇒ Coût : CHF 450.- ; cours à partir de 6 personnes ou cours combinés avec un cours PEMP : 5% de remise valable uniquement à Berne
- ⇒ Reconnaissance OACP pour chauffeurs : CHF 50.- (délai d'inscription min. 14 jours avant le début de la formation)
- ⇒ 1 jour (théorie et pratique ½ journée chacune)

## Conditions

- ⇒ Être âgé d'au moins 18 ans (exceptions possibles selon Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5 art. 4 al. 4)
- ⇒ Être en bonne santé physique et psychique
- ⇒ Ne pas être sujet au vertige
- ⇒ Des compétences linguistiques suffisantes dans la langue nationale de la région concernée sont exigées.

## Clôture et validité

- ⇒ Le certificat respectivement l'attestation est valable dans toute la Suisse et en partie dans les pays limitrophes.
- ⇒ Valable dans toute la Suisse sans limitation ; il est vivement recommandé de suivre un cours de répétition au plus tard après trois ans !

## Centres de formation

- ⇒ UP Group dispose d'un centre de formation spécialisé pour les EPI sur son site de Worb.
- ⇒ Un équilibre entre la théorie et la pratique, avec des locaux de formation appropriés et un parc d'entraînement spécial, vous garantissent une formation solide

## Méthodes

- ⇒ La formation comprend un volet complet théorique et pratique.
- ⇒ Le cours est structuré de manière dynamique. Une alternance constante entre théorie et pratique permet une formation instructive et variée.
- ⇒ La théorie et la pratique sont validées chacune par un test
- ⇒ Des formateurs/formatrices EPI certifié(e)s et orienté(e)s vers la pratique, possédant d'une longue expérience, vous transmettront leurs vastes connaissances spécialisées.

## Documents

- ⇒ Ouvrage spécialisé
- ⇒ Listes de contrôle SUVA